

Intégration

Lorsque vous habitez dans le canton de Basel-Stadt, vous disposez de certains droits. Peu importe que vous soyez un homme ou une femme, votre origine, la langue que vous parlez, votre religion ou votre handicap. En parallèle, vous devez respecter les lois. Il est également important que vous soyez financièrement autonome et que vous appreniez l'allemand. Vous trouverez ici des informations à ce sujet.

Principes importants

Lorsque vous habitez en Suisse, vous devez respecter la Constitution fédérale et les lois. Par exemple, toute personne se doit de respecter les autres. Tout le monde est traité avec égalité, sans discrimination. Lorsque vous habitez à Bâle, il est recommandé d'apprendre l'allemand. Vous devez également être financièrement autonome.

Mais l'intégration ne peut réussir que si tout le monde participe. La population bâloise doit faire preuve d'ouverture d'esprit à votre égard. Elle doit vous informer et vous soutenir.

Responsabilité personnelle

Vous venez d'emménager à Bâle? La Confédération, les cantons et les communes s'assurent que vous bénéficiez d'un accès équitable à la vie économique, sociale et culturelle. En retour, vous devez vous-même vous assurer que vous vous intégrez. Nous attendons de vous que vous utilisiez les offres d'intégration mises à votre disposition.

Participation à la vie sociale

Les associations sont un excellent moyen de vous intégrer en faisant de nouvelles rencontres. Vous pouvez aussi participer aux fêtes et événements qui se tiennent dans votre quartier. Les débuts peuvent être difficiles, car tout le monde en Suisse ne fait pas preuve de la même ouverture d'esprit à l'encontre des personnes d'autres pays. Mais après quelque temps, la plupart des gens abandonnent leur réserve. Faites donc preuve de persévérance.

Informations / Soutien

Vous venez d’emménager à Bâle et vous avez besoin d’aide ou d’informations? À Basel-Stadt, vous pouvez vous adresser à différents services. Les offices du canton de Basel-Stadt et de votre commune de résidence sauront vous informer. Mais il existe aussi des centres d’accueil spécifiques pour les migrantes et migrants.

Informations sur la vie en Suisse et sur d’autres sujets:

- GGG Migration

Informations sur le droit d’asile et le droit des étrangers:

- Beratungsstelle für Asylsuchende BAS
- Freiplatzaktion

Vous ne parlez pas encore allemand? Vous pouvez vous faire accompagner d’une personne qui interprétera pour vous. Vous pouvez aussi demander l’aide d’un ou d’une interprète.

Plus d’informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.hallo-baselstadt.ch/fr/langue-et-integration/integration